



OFFRE AUX ARTISTES ET PRESTATAIRES DE LA FÊTE



**Sans vous, la fête n'existerait pas ...
rejoignez-nous !**



Madame, Monsieur,

Ces deux dernières marquées par la crise sanitaire et économique, ont bousculé tous nos repères, toutes nos habitudes et nous avons dû prendre des précautions, nouvelles pour nous tous et mettre entre parenthèses nos projets.

Aujourd'hui la FNCOF continue à œuvrer pour ses adhérents et ses prestataires et vous encourage à les rejoindre.

Ensemble nous sommes plus forts et plus nous serons nombreux, plus nous aurons de chances d'être écoutés et de peser dans les décisions qui nous concernent.

Avec plus de 90 ans d'expérience, la **Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités** met tout en œuvre pour que vous ne vous sentiez plus seuls dans votre recherche d'organismes. La **FNCOF** vous propose de **communiquer auprès de plus de 2800 comités des fêtes**, communes, festivals, et autres organismes de festivités associatifs.

Pour cela nous vous proposons plusieurs services de communication :

Le PACK OPTIMUM à seulement 49€/an, comprenant :

- 1 référencement détaillé dans l'annuaire artistique du site internet www.fncof.com
Avec vos coordonnées, un texte descriptif, photos et vidéo.
- 1 référencement dans l'annuaire des artistes papier, édité en septembre/octobre 2022, avec un texte descriptif et vos coordonnées. Distribué à nos 2800 adhérents et partenaires.
- Des mises en avant dans nos publications.

► Offre SOLIDAIRE :

Référencement site fin 2021 + PACK OPTIMUM 2022 + PACK OPTIMUM 2023 À 78 € AU LIEU DE 98 €

Des insertions publicitaires dans notre magazine le Fêtes Infos Mag

Magazine envoyé à tous nos adhérents et partenaires (actualités de la fête, juridiques, etc.).

Parutions : printemps/été/hiver (*format numérique*), + numéro spécial «Annuaire des artistes» à paraître en septembre en version papier.

Ensemble, continuons d'unir nos forces pour que vivent nos fêtes.

Salutations festives.

David PETIT
Président de la FNCOF



FNCOF
1 boulevard Bonrepos, BP 91, 31 000 TOULOUSE
Tél. : 05 62 72 90 90 - E-mail : relation@fncof.com
Suivez-nous @lafederaton.fncof
Site : www.fncof.com
SIRET 47994182500032



Document original à retourner rempli et signé à l'adresse suivante : **FNCOF, 1 Boulevard Bonrepos 31000 TOULOUSE**

(Merci de n'inscrire qu'une lettre par case - Ecrire en lettres capitales)

RAISON SOCIALE DE L'ANNONCEUR :Siret :

.....

Responsable = Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Tél. : e-mail :

Site web :

	DÉSIGNATION DU PRODUIT	QUANTITÉ	PRIX
<input type="checkbox"/>	Pack OPTIMUM Comprenant : • Le référencement jusqu'à fin 2022 dans l'annuaire artistique du site internet www.fncof.com • 1 référencement dans l'annuaire des artistes papier envoyé à nos 2800 adhérents Parution en septembre/octobre 2022.	49 €
<input type="checkbox"/>	Offre SOLIDAIRE Référencement fin 2021 +PACK OPTIMUM 2022 + PACK OPTIMUM 2023	78 € (au lieu de 98 €)
<input type="checkbox"/>	Espace publicitaire sur le site internet www.fncof.com • Bandeau en haut (468/60 pixels) 1 mois de diffusion : 99 € Mois de diffusion souhaité : €
<input type="checkbox"/>	• Bandeaux latéraux 1 côté, 1 mois de diffusion : 250 € / 2 côtés, 1 mois de diffusion = 400 € €
<input type="checkbox"/>	Création d'insertion publicitaire (pour le magazine ou le site internet)	60 €

Espace publicitaire dans le magazine le Fêtes Infos Mag

Magazine au format 21-27 cm - 3 parutions/an : printemps/été/hiver (format numérique) + Annuaire des artistes (format papier A5)
Possibilité de faire 3 insertions dans le magazine + 1 dans l'annuaire. **Tarifs dégressifs :**

• 1/3 de page :	<input type="checkbox"/> 100 € 1 parution	<input type="checkbox"/> 150 € 2 parutions	<input type="checkbox"/> 200 € 3 parutions	<input type="checkbox"/> 250 € 4 parutions
• 1/2 de page :	<input type="checkbox"/> 200 € 1 parution	<input type="checkbox"/> 300 € 2 parutions	<input type="checkbox"/> 400 € 3 parutions	<input type="checkbox"/> 450 € 4 parutions
• Pleine page interne :	<input type="checkbox"/> 700 € 1 parution	<input type="checkbox"/> 1200 € 2 parutions	<input type="checkbox"/> 1600 € 3 parutions	<input type="checkbox"/> 1900 € 4 parutions
• Dernière de couverture :	<input type="checkbox"/> 900 € 1 parution	<input type="checkbox"/> 1500 € 2 parutions	<input type="checkbox"/> 2200 € 3 parutions	<input type="checkbox"/> 2500 € 4 parutions

<p>Modalités de paiement :</p> <p><input type="checkbox"/> Chèque</p> <p><input type="checkbox"/> Virement bancaire (voir coordonnées bancaires au verso)</p> <p><input type="checkbox"/> Prélèvement automatique* (sur demande)</p>	<p>Total HT : euros</p> <p>TVA : association exonérée des impôts commerciaux <i>Ne rajoutez pas la TVA.</i></p> <p>Date :/...../.....</p> <p>Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »</p>
--	---

La signature par l'annonceur vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente de la FNCOF (se trouvant en dernière page de ce dossier), dont l'annonceur déclare avoir pleinement connaissance.

Votre texte de présentation : A faire paraître dans l'annuaire artistique papier.

A envoyer par mail à finews@fncof.com accompagné d'une photo (ou remplir le formulaire ci-dessous)

400 caractères maximum espaces et ponctuation compris - joindre sur papier libre si manque de place

Coordonnées à faire figurer avec votre texte de présentation :

Contact :

Adresse :

CP : Commune :

Tel : Mail : Site :



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

ATTENTION : Les domiciliations de prélèvements ne sont pas autorisées sur les comptes d'épargne.

Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	04041	0000079122D	63	CL TOULOUSE BAYARD (04036)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE

IBAN	FR15 3000 2040 4100 0007 9122 D63
Code B.I.C	CRLYFRPP

TITULAIRE DU COMPTE : **F.N.C.O.F**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Objet du contrat:

Le présent contrat définit les Conditions générales dans lesquelles la FNCOF s'engage à réaliser pour l'annonceur les prestations de communication publicitaire citées sur le bon de commande.

2. Conditions d'exécution des prestations :

2.1 Commande de prestations de communication publicitaire

La commande de prestations de communication publicitaire par un annonceur se fera après acceptation par celui-ci du bon de commande faisant offre de vente. Cette acceptation vaut pour contrat. L'acceptation d'une offre se fait par le renvoi du bon de commande dûment signé par mail, fax ou courrier postal, le cachet de la poste faisant foi.

2.2 Réservation d'espaces publicitaires

La réservation d'espaces publicitaires sera confirmée à l'annonceur par la FNCOF après vérification des disponibilités des espaces publicitaires restant. La FNCOF se réserve le droit de refuser ou d'interrompre l'insertion d'une publicité si celle-ci, par sa nature, son texte ou sa présentation, lui paraît non conforme aux lois, règlements et usages présents et à venir régissant la publicité et Internet ainsi qu'aux intérêts de la FNCOF.

2.3 Création d'insertion publicitaire

Tout élément graphique ou photographique confié par l'annonceur à la FNCOF pour la réalisation de sa publicité est réputé libre de droits ; dans le cas contraire, l'annonceur déclare disposer des droits nécessaires pour l'utilisation de ces éléments confiés à la FNCOF, et dégage ce dernier de toute responsabilité relative à l'insertion de la publicité commandée. Chaque création réalisée par la FNCOF fera état d'un B.A.T qui devra être validé par l'annonceur avant sa diffusion. Sans validation de l'annonceur, la publicité ne pourra être insérée sur le support.

2.4 Responsabilité de l'annonceur

Dans le cadre du « Pack Optimum », l'annonceur a la possibilité d'administrer librement le contenu, les photos et une vidéo de sa fiche personnelle préalablement activée par la FNCOF, après validation de sa commande. L'annonceur déclare disposer des droits nécessaires pour l'utilisation des éléments diffusés sur le site internet de la FNCOF. Seule la responsabilité de l'annonceur sera donc engagée en cas de réclamation et recours de la part de toute personne physique ou morale (par exemple de la part d'auteurs, producteurs, réalisateurs...) qui s'estimerait lésée par la diffusion d'une publicité ou d'informations de l'annonceur.

2.5 Responsabilité de la FNCOF

L'annonceur reconnaît que les services proposés par la FNCOF pourraient être interrompus pour des raisons de maintenance de son site internet, des cas de force majeure ou indépendants de la volonté de la FNCOF, ou pour des faits ne relevant pas de sa responsabilité. La FNCOF ne pourrait être tenue responsable par l'annonceur des préjudices ou troubles commerciaux, pertes de commande, de chiffre d'affaires, de bénéfices ou de clientèle.

2.6 Engagements de l'annonceur

L'annonceur fournit à la FNCOF les éléments techniques (fichiers des publicités) nécessaires à la parution de la publicité dans le magazine ou sur son site internet au minimum 15 jours avant l'impression du magazine ou la date prévue de diffusion sur son site internet. Les caractéristiques techniques sont indiquées sur le bon de commande. En cas de non remise des éléments dans les délais, la FNCOF se réserve le droit de facturer la prestation acceptée par l'annonceur comme si la diffusion avait eu lieu.

2.7 Engagement de la FNCOF

La FNCOF s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens techniques dont elle dispose pour assurer la parution de la publicité. Toute insertion publicitaire dans le magazine implique l'envoi d'un exemplaire de l'édition concernée à titre de justificatif à l'annonceur. La date de parution du magazine peut être avancée ou retardée (avec un délai maximum d'un mois) sans que l'annonceur ne puisse remettre en cause le paiement ou le remboursement de la facture.

3. Prix :

Le prix des prestations de communication publicitaire est indiqué sur le bon de commande. La FNCOF étant exonérée des impôts commerciaux en sa qualité d'association loi 1901, la TVA ne s'applique pas sur ses tarifs et n'apparaît pas sur ses factures.

4. Facturation et paiement :

Conformément à la loi, la facture sera adressée à l'annonceur dès réception de l'acceptation de l'offre faite sur le bon de commande. Sauf clauses contraires dûment acceptées par la FNCOF, la publicité est payable comptant.

Le paiement total de la prestation devra intervenir au plus tard 7 jours précédents la parution ou la mise en ligne de la publicité. En cas de non paiement dans les délais, la FNCOF se réserve le droit de ne pas publier la publicité dans son magazine ou sur son site internet www.fncof.com et de proposer ce même espace publicitaire à la vente à d'autres annonceurs.

5. Annulation du fait de l'annonceur :

Toute annulation d'un ordre d'insertion doit être adressée par courrier au moins trente jours avant la date de parution du magazine ou de la mise en ligne prévue de la publicité.

6. Conditions particulières :

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent être modifiées avec l'accord commun de l'annonceur et de la FNCOF.

7. Droits d'auteur et Copyright :

L'ensemble des services proposés par la FNCOF relèvent de la législation française sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Les données fournies par l'annonceur restent la propriété de celui-ci qui peut les modifier à tout moment. En cas de résiliation ou de fin de contrat, les données publiées par l'annonceur seront supprimées des supports de diffusion.

8. Litiges, loi applicable :

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. Tout différend portant sur la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent Contrat sera, faute de résolution amiable, de la compétence exclusive des tribunaux français du lieu du siège social de la FNCOF.